



NATIONS UNIES

Division des droits des Palestiniens

**Août 2006
Volume XXIX, Bulletin n° 8**

Bulletin

Sur les mesures prises par les organismes des Nations Unies et les organisations intergouvernementales concernant la question de Palestine

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Déclaration publiée par le Représentant spécial de l'UNICEF dans le territoire palestinien occupé	3
II. Les organismes humanitaires des Nations Unies publient une déclaration concernant la situation dans la bande de Gaza	3
III. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme lance un appel pressant à la cessation de la violence au Moyen-Orient	7
IV. Le Commissaire général adjoint de l'UNRWA exprime sa consternation devant les effets de la violence sur les Palestiniens dans la bande de Gaza	7
V. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques rend compte au Conseil de sécurité de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne	9
VI. L'UNRWA publie une déclaration concernant les répercussions du manque d'accès aux enfants dans la bande de Gaza	11
VII. Le PNUD publie un rapport sur l'évaluation des dommages causés par les opérations des Forces israéliennes de défense dans la bande de Gaza du 26 juin au 28 août 2006	12
VIII. Le Programme alimentaire mondial met en garde contre la dégradation de la situation humanitaire dans la bande de Gaza	13
IX. Le Secrétaire général, au cours de sa visite au Moyen-Orient, appuie la mise sur pied d'un Gouvernement palestinien d'union nationale	15

Le Bulletin peut être consulté sur le site Web du Système
d'information des Nations Unies sur la question de Palestine
(UNISPAL) :

<http://domino.un.org/unispal.nsf>, ou

http://www.un.org/Depts/dpa/qpal/pub_bltm.htm.

I. Déclaration publiée par le Représentant spécial de l'UNICEF dans le territoire palestinien occupé

La déclaration ci-après a été publiée le 1er août 2006 par le Représentant spécial du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans le territoire palestinien occupé :

Au moment où les feux des médias internationaux sont concentrés sur la catastrophe humanitaire qui affecte le Liban, la crise humanitaire à Gaza est, ce qui est fort triste, sur le point d'être oubliée. Pour les 1,44 million de Palestiniens qui vivent à Gaza, dont 838 000 sont des enfants, la crise humanitaire est une réalité quotidienne.

Venant de rentrer de Gaza, il est abondamment clair pour moi que les enfants vivent dans un environnement caractérisé par une violence, une peur et une anxiété extraordinaires. Au cours du mois écoulé, quelque 35 enfants palestiniens ont perdu la vie à Gaza, dont près du quart avait moins de 10 ans. Ce chiffre porte le nombre total d'enfants palestiniens tués cette année par suite du conflit en Cisjordanie et à Gaza à 65, chiffre qui n'a été dépassé qu'une seule fois depuis le début de la crise actuelle, en septembre 2000. Cette année, un enfant israélien a également été tué, ce qui a porté le total à 66. Depuis le début de l'Intifada, 912 enfants, dont 119 Israéliens, ont été tués.

Étant donné la crise humanitaire à Gaza, l'UNICEF a décidé d'intensifier son appui dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, des conseils psychosociaux et des activités destinées aux adolescents et aux enfants. L'UNICEF tient à rappeler à toutes les parties que les enfants ont des droits, y compris dans des domaines comme la santé, l'eau, l'éducation et la protection. Ces droits doivent être sauvegardés, quel que soit l'environnement dans lequel les enfants se trouvent vivre. La protection des civils, et en particulier des enfants, conformément à la Quatrième Convention de Genève, est une obligation en vertu du droit international humanitaire.

II. Les organismes humanitaires des Nations Unies publient une déclaration concernant la situation dans la bande de Gaza

Le 3 août 2006, les organismes humanitaires des Nations Unies qui opèrent dans le territoire palestinien occupé ont publié une déclaration dans laquelle ils ont manifesté leur préoccupation devant la situation alarmante de violence continue qui affecte les Palestiniens et les infrastructures palestiniennes dans la bande de Gaza. Le texte de cette déclaration (IHA/1209, PAL/2058, SAG/405) est reproduit ci-après :

Les organismes humanitaires des Nations Unies qui opèrent dans le territoire palestinien occupé sont profondément alarmés par l'impact que la persistance de la violence continue d'avoir sur les civils et l'infrastructure civile à Gaza, qui s'est traduit par une dégradation marquée de la situation humanitaire de 1,4 million de personnes, dont plus de la moitié d'enfants. Les organismes humanitaires des Nations Unies craignent qu'au moment où l'attention de la communauté internationale se trouve concentrée sur le Liban, la tragédie qui se poursuit à Gaza

ne soit oubliée. Ils estiment que, depuis le 28 juin, 175 Palestiniens, dont environ 40 enfants et huit femmes, ont trouvé la mort, tandis que plus de 620 Palestiniens ont été blessés dans la bande de Gaza. Un militaire des Forces israéliennes de défense (FID) a également été tué et 25 Israéliens ont été blessés, dont 11 Israéliens touchés par des roquettes improvisées tirées à partir de la bande de Gaza. Les Palestiniens ont tiré en moyenne huit ou neuf roquettes par jour en direction d'Israël (319 au total), et les forces militaires israéliennes ont tiré en moyenne de 200 à 250 obus d'artillerie par jour dans la bande de Gaza et procédé à au moins 220 bombardements aériens. La dernière incursion des FID dans la région avoisinant l'aéroport de Gaza, pendant la nuit, a fait huit morts chez les Palestiniens, dont une petite fille de 12 ans, et 20 blessés. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens dans le Proche-Orient (UNRWA) estime qu'au moins 475 familles ont fui leurs foyers; elles ont été accueillies dans une école de l'UNRWA dans la ville avoisinante de Rafah.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, toutes les parties au conflit sont tenues, en vertu du droit international humanitaire, de protéger les civils pendant les hostilités. Les parties doivent faire preuve de précaution et respecter le principe de proportionnalité dans toutes leurs opérations militaires afin de prévenir toutes souffrances inutiles parmi la population civile. Des tirs d'artillerie dirigés contre des sites qui auraient une prétendue importance militaire mais qui font invariablement des morts parmi les civils, dont un nombre croissant d'enfants, ne sauraient être justifiés. Toutes les parties sont engagées instamment à avoir à l'esprit que le droit international exige qu'il soit rendu des comptes et qu'une responsabilité pénale individuelle peut se trouver engagée à la suite de violations du droit international humanitaire.

L'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) signale que la persistance des tirs d'artillerie et de la violence dans la bande de Gaza fait de plus en plus de déplacés parmi les Palestiniens. L'UNRWA abrite actuellement 289 familles, c'est-à-dire 1 345 personnes, dans quatre écoles du quartier nord de Jabalia. Il s'agit dans presque tous les cas de réfugiés qui ont fui les tirs constants d'artillerie à l'est de la ville voisine de Beit Hanoun ainsi que dans la région avoisinant les ensembles d'immeubles d'Al Nada, à Beit Lahia. L'UNRWA non seulement abrite ces familles mais leur distribue tous les jours des colis de produits alimentaires et leur dispense des soins médicaux.

Selon le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), les installations des Nations Unies ainsi que de vastes secteurs de terres agricoles ont été endommagés pendant les incursions terrestres constantes des FID. Le bureau des Nations Unies à Gaza, où se trouve également le bureau de l'OCHA, a été mis à sac par des manifestants palestiniens le 30 juillet 2006. En outre, l'accès à Gaza, la sortie de Gaza et les mouvements à l'intérieur de Gaza demeurent très difficiles. Le poste de contrôle de Karni a été ouvert pour le passage de fournitures humanitaires et pour certaines importations commerciales, mais il demeure fermé aux exportations. En outre, le poste de contrôle de Rafah, destiné aux passagers, est resté fermé, et celui d'Erez n'ouvre que de façon intermittente. Ces bouclages ont beaucoup affecté la possibilité pour les habitants de la bande de Gaza d'obtenir des soins médicaux essentiels qui ne sont pas disponibles à Gaza. L'OCHA a signalé que les forces israéliennes de sécurité ont institué une nouvelle politique consistant à téléphoner aux familles palestiniennes pour leur conseiller d'évacuer leurs foyers avant de lancer des frappes aériennes. Cette politique sème la

panique parmi des quartiers palestiniens tout entiers. En outre, les Palestiniens n'ont l'électricité que de six à huit heures par jour depuis qu'Israël a bombardé la seule centrale électrique de Gaza.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) signale que les tirs d'artillerie et la violence non seulement affectent l'agriculture mais encore contribuent à réduire de plus en plus le pouvoir d'achat des populations, qui sont ainsi de plus en plus tributaires de l'aide alimentaire. Les produits de grande consommation distribués aux Palestiniens – farine de blé et sucre – demeurent rares, et leurs prix sont de 15 pour cent et de 33 pour cent de plus respectivement de ce qu'ils étaient en janvier de cette année. La récolte est perturbée par les problèmes qui se posent au Ministère de l'agriculture, dont les fonctionnaires n'ont pas été payés depuis janvier, outre qu'il a été enregistré des pertes considérables de terres et d'outils agricoles et que l'on manque d'engrais. Pour soutenir la nutrition des populations vulnérables autres que les réfugiés pendant cette période critique, le PAM a entrepris d'accroître le nombre de personnes qu'il nourrit de 160 000 à 220 000 par mois.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) quant à elle, souligne que les attaques dirigées contre des infrastructures vitales à Gaza, en particulier la destruction de la seule centrale électrique de la région, ont déclenché des réactions en chaîne: manque d'électricité, manque de carburant pour les générateurs et pénurie d'eau, ce qui a causé une grave menace pour la santé des populations et qui compromet le bon fonctionnement de l'ensemble du système de santé. Les institutions locales et la communauté internationale ont adopté un certain nombre de mesures de caractère provisoire pour éviter une crise. Le « Mécanisme international temporaire », entre autres, a pour but de satisfaire les besoins d'urgence du secteur de la santé dans des domaines tels que les fournitures médicales, les carburants et le versement d'allocations aux agents sanitaires. Très préoccupant aussi est le manque d'accès aux services de santé en Égypte et en Jordanie en raison de la clôture totale et prolongée de la frontière à Rafah. L'OMS continue de suivre la situation pour détecter les signes annonciateurs de crise dans le système de la santé et surveiller l'état de santé de la population palestinienne.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est préoccupée par la baisse des revenus dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche. Depuis les sérieuses restrictions qui ont été imposées à la pêche récemment, les embarcations ne peuvent pas quitter le port, ce qui a paralysé le secteur (et réduit à néant les sources de gains de quelque 35 000 personnes) et a entraîné la disparition du poisson sur les marchés locaux. La baisse des revenus en espèces et la réduction de l'aide internationale compromettent la capacité des producteurs d'acheter les semences, les engrais, les pièces détachées destinées aux serres et les installations d'irrigation dont ils ont besoin et d'entretenir les embarcations de pêche. Le manque de carburant, qui empêche d'utiliser les pompes installées dans les puits d'eau, a entraîné une crise aiguë. Beaucoup de vergers et d'arbres fruitiers risquent de disparaître à jamais tandis que le manque de légumes exacerbera sans doute les déséquilibres nutritionnels.

Selon le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), quelque 838 000 enfants palestiniens vivant à Gaza subissent le plus gros des effets des tirs d'artillerie et attaques disproportionnées dirigées contre le territoire. Du fait des pénuries et des bouclages, il est virtuellement impossible de fournir des soins de qualité, et la situation ne fait que créer un environnement plus propice encore à la

propagation de maladies transmissibles, dont les enfants sont les premières victimes. Des quelque 40 enfants palestiniens tués à Gaza depuis le 28 juin, un quart environ avait moins de dix ans. Depuis le début de 2006, 69 enfants sont morts du fait du conflit israélo-palestinien, y compris un enfant israélien. Étant donné la crise humanitaire que connaît Gaza, l'UNICEF a décidé d'intensifier son appui dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, des conseils psychosociaux et de l'organisation d'activités de loisirs pour les adolescents et les jeunes enfants.

Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) signale que les tirs d'artillerie dirigés contre Gaza et la violence qui y sévit ont empêché les civils, et surtout les femmes, d'avoir accès à des services absolument indispensables comme les soins obstétricaux d'urgence. Le FNUAP est extrêmement préoccupé par les bombardements récents qui ont endommagé les établissements de santé et limité encore plus l'accès aux services de santé génésique, et surtout aux soins prénatals et post-natals. En outre, il est devenu difficile pour les agents sanitaires de se rendre à leur travail, particulièrement dans les régions où les bombardements sont fréquents ou dans celles qui ont été bouclées par les militaires. Depuis le début de l'actuelle campagne de violence, le FNUAP n'a cessé de fournir une assistance au Ministère de la santé pour lui permettre de se procurer des articles essentiels à la prestation des soins de santé, y compris fournitures jetables, fournitures médicales, médicaments et matériel, en particulier pour la prestation de soins de santé maternelle et infantile.

Enfin, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) est extrêmement alarmé par la situation qui règne dans la bande de Gaza. Depuis le début de la dernière incursion israélienne, qui a commencé le 28 juin 2006, les Palestiniens sont devenus la cible de multiples tirs d'artillerie et bombardements de l'armée israélienne qui ont fait 175 morts, dont au moins huit femmes. Constituant un groupe vulnérable, les femmes ont perdu le contrôle de leur propre vie, ont perdu maris, frères, pères et enfants et ont été gravement blessées et traumatisées, outre que leurs foyers ont été détruits et que les éléments d'infrastructure essentiels et leurs sources de gains ont disparu. Si cette situation devait persister, la dévastation des conditions de vie et du bien-être psychologique des femmes risque fort de devenir permanente et tout effort visant à y remédier deviendra vain. Afin de réagir rapidement, l'UNIFEM a lancé un programme d'intervention d'urgence consistant à fournir des conseils psychologiques aux femmes qui vivent dans l'ensemble de la bande de Gaza, avec l'aide du Programme communautaire de santé mentale de Gaza. L'UNIFEM a également l'intention de lancer une autre intervention visant à renforcer la sécurité alimentaire des femmes rurales et de leur prêter assistance dans cette très difficile situation économique.

Ces faits se passent de commentaires. Les bouclages doivent être levés, tout en ayant à l'esprit les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. Il faut que Gaza retrouve la capacité d'exporter ses produits. Aussi bien les attaques palestiniennes à la roquette lancées à partir de Gaza que les tirs disproportionnés des FID doivent cesser. L'Organisation des Nations Unies est fermement résolue, comme elle s'y est engagée, à défendre la dignité des Israéliens et de la population de Gaza et le droit des deux parties de vivre dans la paix et dans la sécurité.

III. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme lance un appel pressant à la cessation de la violence au Moyen-Orient

Le 3 août 2006, Noeleen Heyzer, Directrice exécutive du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), a publié une déclaration demandant une cessation immédiate des hostilités et la protection des civils. Le texte de cette déclaration est reproduit ci-après :

« Regrettablement, les tirs d'artillerie dirigés contre les quartiers habités, les routes et les systèmes d'approvisionnement en eau font des pertes parmi les civils, qui ne peuvent pas se cacher, fuir ou se défendre », a déclaré la Directrice exécutive d'UNIFEM. « Les victimes comprennent invariablement un grand nombre de femmes et d'enfants. Nous en sommes les témoins chaque jour au Liban, les bombes ne cessant de faire des victimes parmi ceux qui essaient de fuir, tandis que les immeubles s'effondrent sur ceux qui avaient cherché refuge dans les caves, craignant de quitter leurs foyers. »

La Directrice exécutive d'UNIFEM a demandé la cessation des attaques, l'instauration d'un cessez-le-feu et l'adoption de mesures de protection. La communauté internationale devrait ensuite entreprendre un effort sérieux et concerté pour garantir la sécurité à long terme de toutes les populations de la région. Noeleen Heyzer a relevé que le vide politique résultant de l'absence d'État palestinien souverain « ne fait qu'alimenter la violence et encourager ceux qui ne s'intéressent aucunement au processus de paix. »

La Directrice exécutive d'UNIFEM a averti que si la violence persiste, une escalade régionale et un effondrement politique total menacent. Elle a préconisé la recherche d'une solution négociée fondée sur l'existence de deux États afin de résoudre le conflit israélo-palestinien avec la participation de toutes les parties prenantes, y compris ceux qui, de part et d'autre, œuvrent à travers les frontières pour faciliter une telle solution. « Il faut également que les parties prenantes englobent les femmes, qui jouent un rôle critique dans tous les aspects de l'édification de la paix et de la sécurité, » a-t-elle déclaré.

« Nous nous trouvons peut-être en présence de la dernière possibilité qui nous soit offerte d'instaurer une paix durable pour tous les peuples de la région ».

IV. Le Commissaire général adjoint de l'UNRWA exprime sa consternation devant les effets de la violence sur les Palestiniens dans la bande de Gaze

Filippo Grandi, Commissaire général adjoint de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), a fait le 13 août 2006 une tournée de certaines des régions de la bande de Gaza les plus durement touchées. Lors d'une conférence de presse organisée à l'intention des médias dans la zone industrielle de Karni, M. Grandi a notamment eu ceci à dire :

« J'ai visité ce matin une école de l'UNRWA et je me suis entretenu avec un certain nombre de familles qui avaient été affectées par la violence. J'ai maintenant

pu voir des exemples de l'impact que la violence a sur les civils. J'ai été consterné de voir comment les populations ont été affectées par la violence dans leur vie quotidienne, dans la vie de leurs enfants et dans leur vie économique.

Je crois savoir que le niveau de la violence a baissé au cours des cinq derniers jours, ce qui est une bonne nouvelle. Mais cela ne suffit pas. Cela ne suffit pas parce que, tout d'abord, la violence doit cesser complètement. Tel est le premier appel que je voudrais lancer après avoir vu ce qui s'est passé à Gaza. Deuxièmement, nous devons nous tourner vers l'avenir. Telle était la question que j'ai posée à nos amis qui se trouvent ici, dans la zone industrielle: qu'advient-il si la violence prend fin?

Depuis un mois, la population libanaise a subi de terribles souffrances. Le monde entier a pu les constater sur les écrans de télévision. Ce que je veux dire, c'est que, depuis deux mois, la population de Gaza subit les mêmes épreuves. Deux mois représentent une période deux fois plus longue que le dernier épisode de violence au Liban. Et les choses ne sont pas encore terminées. Le monde entier a demandé l'établissement d'un cessez-le-feu au Liban. Il importe que la communauté internationale fasse maintenant porter son attention sur Gaza et appuie la recherche de la paix, ici et dans la région tout entière.

Si la violence prend fin, il y aura d'autres choses à faire. L'activité dans cette zone industrielle devra reprendre, faute de quoi la reconstruction ne saurait être durable à Gaza.

Les postes de contrôle doivent être rouverts pour laisser libre passage aux importations non seulement mais aussi aux exportations. Le poste frontière de Rafah doit recommencer à fonctionner comme il l'a fait pendant plusieurs mois récemment. Gaza doit se débarrasser de ses deux maladies: la violence et l'existence d'un environnement carcéral. Nous demeurons aussi préoccupés par la question du paiement des salaires. De notre point de vue, du point de vue humanitaire, nous craignons les répercussions que le non-versement des salaires dus aux employés du secteur public ne manquera pas d'avoir sur les civils. J'ai été heureux de pouvoir visiter une clinique de l'UNRWA et de voir que la situation sanitaire – grâce principalement au très dur travail du personnel – n'a pas totalement échappé à tout contrôle. Mais la situation demeure très, très précaire.

Je voudrais, en guise de conclusion, rappeler que doit commencer dans un mois l'année scolaire. Qu'advient-il si les écoles de l'Autorité palestinienne ne peuvent pas fonctionner? Les écoles de l'UNRWA ouvriront leurs portes, mais cela ne sera pas suffisant. Toutes les écoles qui ne sont pas administrées par l'UNRWA doivent fonctionner elles aussi car il ne saurait y avoir de paix sans éducation. Nous ne pouvons pas laisser les enfants dans la rue pendant l'année scolaire. Cela affecterait non seulement la sécurité locale mais aussi l'avenir d'une génération tout entière.

Nous commençons à manquer de fournitures d'importance vitale. De même, les stocks de deux aliments de grande consommation, les fèves et le lait entier, seront épuisés d'ici à la fin de la semaine. Cela est fort préoccupant car, comme vous le savez, l'UNRWA nourrit actuellement 820 000 habitants de la bande de Gaza. »

V. Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques rend compte au Conseil de sécurité de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, Ibrahim Gambari, a, le 22 août 2006, fait devant le Conseil de sécurité un exposé concernant la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne (S/PV.5515). L'on trouvera ci-après quelques extraits de son intervention :

...

À cette époque, l'année dernière, Israël se désengageait de Gaza et d'une partie du nord de la Cisjordanie. Guidée par le Quatuor, la communauté internationale travaillait à veiller à ce que cette mesure ramène les parties à la Feuille de route et à la relance de l'économie du territoire palestinien occupé. Ces espoirs ne se sont malheureusement pas matérialisés. Loin d'avoir avancé vers la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, nous avons vu cette vision s'éloigner toujours davantage pendant l'année écoulée. Il y a, à notre avis, plusieurs raisons à cette évolution regrettable.

La première concerne les positions politiques adoptées et les actions menées par les parties. Alors que le Président Abbas reste fermement attaché à sa plateforme de paix, l'Autorité palestinienne dirigée par le Hamas, nommée à la suite des élections du 25 janvier, ne s'est pas pleinement engagée en faveur des principes de base du processus de paix: non-violence, reconnaissance d'Israël et acceptation des accords antérieurs. Même s'il reste des tensions entre les factions, un large éventail de forces politiques et autres forces palestiniennes sont engagées dans un dialogue visant à mettre en place un Gouvernement d'union nationale doté d'un nouveau programme. Pendant ce temps, alors que des efforts se poursuivent pour renforcer la gestion des frontières palestiniennes ainsi que les services de sécurité qui relèvent du Président, le Programme palestinien de réformes est dans une large mesure gelé, et avec lui le respect par les Palestiniens de leurs obligations au titre de la Feuille de route.

Du côté israélien, le Gouvernement de coalition s'est déclaré prêt à ouvrir des négociations si l'Autorité palestinienne accepte les principes de base du processus de paix et applique ses obligations au titre de la Feuille de route. Mais Israël n'a pas transféré les quelque 500 millions de dollars qu'il doit à l'Autorité palestinienne en vertu du Protocole de Paris, et lui non plus n'a pas appliqué les obligations découlant de la Feuille de route, y compris le gel des implantations de colonies de peuplement et le démantèlement des avant-postes. Entre-temps, Israël a défini des plans d'avenir sur la base d'actions unilatérales pour se désengager de certaines parties de la Cisjordanie tout en consolidant la présence israélienne dans d'autres parties.

La deuxième mesure de la stagnation du processus de paix est la dégradation de l'Autorité palestinienne, symbole le plus tangible des espoirs palestiniens de fonder un État ainsi que des espoirs israéliens de disposer d'un partenaire viable. L'Autorité palestinienne était déjà en butte à de graves difficultés à la fin de 2005, alors que la communauté internationale avait adressé des éloges à propos de certains aspects de la réponse de l'Autorité palestinienne pendant le processus de

désengagement, la performance de l'Autorité dans les mois qui ont suivi le désengagement a été pour le moins de qualité inégale. Les charges salariales ont continué de croître à mesure que l'Autorité palestinienne recrutait d'autres agents dans les forces de sécurité; la sécurité à Gaza s'est dégradée; les attaques à la roquette contre Israël se sont poursuivies.

...

Des mécanismes tels que le Mécanisme international temporaire et la Procédure d'appel global de l'ONU elle-même ont été mis en place pour veiller à ce que les biens et services de base soient fournis et qu'un minimum de versements en espèces soient assurés aux nécessiteux. Mais ces mécanismes ne sauraient se substituer à l'Autorité palestinienne. Ils ne produisent pas de croissance économique et ne suscitent pas d'espoir parmi les Palestiniens. L'Autorité palestinienne a accusé de graves faiblesses par le passé dans le domaine de la sécurité et de la gestion budgétaire. Mais, aujourd'hui, sa capacité de s'acquitter de ses tâches est en diminution rapide. La poursuite de cette tendance pourrait aboutir à l'effondrement d'un important prestataire de services, qui a été aussi un agent de stabilisation et un interlocuteur dans la région, sans parler des espoirs palestiniens de voir naître l'État palestinien.

Une troisième mesure de l'État du processus de paix est la plus terrible de toutes, à savoir les souffrances, les destructions et les pertes humaines dues à la violence. Les opérations militaires terrestres, aériennes et navales israéliennes ont, malgré leur objectif affiché de viser des militants ou des cibles militaires, tué un grand nombre de civils, y compris beaucoup d'enfants, et causé de lourds dommages aux infrastructures civiles telles que demeures privées, ponts et centrales électriques – notamment à Gaza, où la violence est un fait quotidien. En Cisjordanie, aussi, les incursions israéliennes sont fréquentes, surtout à Naplouse et Jénine, et font souvent des morts.

Il y a eu aussi plusieurs attentats suicides palestiniens dans des villes israéliennes au cours des 12 derniers mois. Le dernier remonte à avril, mais les autorités israéliennes signalent qu'elles ont mis en échec de nombreuses autres tentatives. Les civils israéliens vivant dans les villes et les kibboutz situés à proximité de Gaza ont subi régulièrement des lancements de roquettes Qassam. Aucun civil israélien n'a encore été tué par ces roquettes depuis le désengagement, mais il y a eu des blessés. Si ces attaques se poursuivent, ce ne serait qu'une question de temps avant que des morts soient à déplorer.

Pendant ce temps, aucun progrès n'a été enregistré pour ce qui est d'obtenir la libération du caporal Shalit, malgré les appels lancés en faveur de sa libération inconditionnelle.

...

Une quatrième raison qui explique l'absence de progrès sur la voie d'une solution négociée prévoyant deux États est la création sur le terrain de faits qui sembleraient préjuger les questions relatives au statut définitif. Les activités de peuplement se poursuivent et quelque 3 000 unités seraient en construction dans les colonies de peuplements existantes. En dépit de plusieurs déclarations d'intention communiquées au Conseil de sécurité, des postes avancés non autorisés de colonies de peuplement n'ont pas été démantelés.

...

Une cinquième mesure est, selon moi, la situation économique, étant donné que le développement constitue une pierre angulaire de la paix. La paupérisation des territoires palestiniens est plus grave qu'elle ne l'a jamais été auparavant, même au plus fort de la deuxième Intifada. D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, quelque 70 pour cent des Palestiniens vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 85 pour cent de la population de Gaza reçoit actuellement une aide alimentaire.

...

La sixième mesure de l'état actuel du processus de paix est peut-être le fait le plus inquiétant intervenu au cours de l'année écoulée, fait difficile à quantifier mais facile à discerner dans les attitudes des hommes et des femmes de la rue. Les sondages d'opinion révèlent une baisse affligeante de la confiance dans le processus de paix et dans les perspectives d'un règlement négocié des deux côtés.

...

C'est pourquoi l'enlisement du processus de paix devrait être considéré comme inacceptable au regard à la fois des dispositions spécifiques au processus de paix et des incidences régionales plus vastes qu'il risque d'avoir. De nombreuses mesures concrètes, certaines immédiates, devraient être prises pour sortir de la crise actuelle et pour reprendre la voie politique. Comme le Secrétaire général l'a souligné le 11 août, il faut quelque chose de plus: un nouvel effort international qui considérerait les différentes crises de la région non pas isolément ni sur un plan bilatéral, mais comme faisant partie d'un effort global et intégré, approuvé et prôné par le Conseil de sécurité, en vue de ramener la paix et la stabilité dans la région tout entière. La tragédie telle que celle dont nous avons été les témoins au cours du mois écoulé devrait, à notre avis, se transformer en une possibilité pour toutes les parties d'agir promptement et de façon concertée pour résoudre les problèmes et régler les questions de la région auxquels nous sommes confrontés et qui restent sans solution depuis beaucoup trop longtemps.

VI. L'UNRWA publie une déclaration concernant les répercussions du manque d'accès aux enfants dans la bande de Gaza

Le 24 août 2006, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a publié le communiqué de presse ci-après (HQ/G/15/2006) :

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a averti jeudi que les opérations de l'Office à Gaza se trouvent peu à peu paralysées par l'impossibilité d'accéder à la bande de Gaza et d'en sortir. Le principal terminal de transport de marchandises, à Karni, demeure fermé pour la septième journée consécutive. De ce fait, les pénuries de vivres, de carburants et de matériaux de construction compromettent actuellement tous les éléments des activités que mène l'Office à Gaza. John Ging, Directeur des opérations de l'UNRWA à Gaza, a expliqué que « la distribution de vivres à 830 000 personnes ne commencera pas comme prévu la semaine prochaine

si le terminal de Karni n'est pas rouvert et s'il n'est pas trouvé de solution permettant de faire transiter rapidement les conteneurs par le port d'Ashdod, où il est également enregistré de très longs retards en raison des répercussions du conflit avec le Liban. »

Il ne reste à l'Office que pour une semaine de carburant. Depuis que la centrale électrique de Gaza a été détruite par une attaque aérienne israélienne à la fin du mois de juin, le fonctionnement des établissements de santé administrés par l'Office dépend directement de la possibilité de générer de l'électricité. « Si nous manquons de carburant, cela ne manquera pas d'avoir des répercussions très graves pour le stockage des fournitures médicales et le fonctionnement du matériel médical dans les 18 centres de santé administrés par l'Office dans la bande de Gaza, » a ajouté John Ging.

S'agissant des matériaux de construction, l'UNRWA a souligné qu'il a été presque impossible d'en importer à Gaza depuis juin, ce qui pose un problème particulier pour l'Office, qui se prépare à la rentrée de ses 194 000 élèves la semaine prochaine. « Les travaux de réparation des écoles endommagées lors des opérations militaires menées au cours des deux derniers mois ne sont pas terminés, les matériaux manquant, » a précisé John Ging. L'agrandissement tant attendu du Centre de formation professionnelle de l'UNRWA dans la ville de Gaza, n'est également qu'à moitié terminé et, n'ayant d'autres possibilités d'accueillir les étudiants, l'Office s'est trouvé obligé de remettre au mois de novembre le début des sept programmes de formation technique offerts par cet établissement. « Ce sont à nouveau les enfants », a souligné Ging, « qui paient le prix de ce conflit, ».

Ging a décrit les conditions de vie et la situation humanitaire dans son ensemble à Gaza comme étant exécrables, décourageantes et en voie de dégradation constante. Il a expliqué que « les possibilités qu'a laissées entrevoir le désengagement d'Israël des colonies de peuplement de Gaza, l'an dernier, se dissipent rapidement. Les perspectives sont extrêmement préoccupantes, Gaza se trouvant actuellement économiquement isolé du monde extérieur, et le seul maintien de nos opérations militaires est un combat de tous les jours qui coûte cher ».

En outre, l'Office se trouve aujourd'hui confronté à une facture d'environ un million de dollars qui lui a été présentée par ses transitaires maritimes israéliens du fait des surestaries découlant directement du bouclage du poste frontière de Karni.

VII. Le PNUD publie un rapport sur l'évaluation des dommages causés par les opérations des Forces israéliennes de défense dans la bande de Gaza du 26 juin au 28 août 2006

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a, dans un rapport sur son Programme d'assistance au peuple palestinien, publié les conclusions d'une évaluation des dommages causés à l'infrastructure de la bande de Gaza entre le 26 juin et le 28 août 2006 dans le contexte des opérations menées par les forces israéliennes de défense. L'étude a tendu à évaluer les dommages matériels causés dans six secteurs: infrastructure municipale, logement, bâtiments publics, agriculture, énergie et industrie. L'évaluation a été subdivisée en fonction des cinq régions géographiques distinctes de la bande de Gaza, qui sont les

gouvernorats officiellement établis: Gaza, Rafah, Khan Yunis, Centre et Nord. L'introduction de ce rapport est reproduite ci-dessous :

Introduction

À la suite de l'enlèvement d'un militaire des Forces israéliennes de défense par trois militants palestiniens, les FID ont, le 28 juin 2006, lancé dans la bande de Gaza une offensive militaire connue sous le nom d' «Opération pluies d'été ». Cette opération non seulement a fait plus de 200 victimes parmi les Palestiniens, dont 44 enfants, mais a également causé de graves dommages à l'infrastructure et à l'économie palestiniennes dans la bande de Gaza.

Le Programme d'assistance au peuple palestinien mené sous l'égide du PNUD a, en vue d'évaluer l'étendue des dommages matériels résultant des opérations militaires, immédiatement entrepris une analyse détaillée des dommages enregistrés dans l'ensemble de la bande de Gaza. L'étude se poursuit, mais l'on trouvera dans le présent document certains des premiers résultats les plus saillants de l'évaluation. Les dommages ont été évalués dans tous les secteurs et dans toutes les régions géographiques de la bande de Gaza. Le coût estimatif total des dommages causés entre le 28 juin et le 27 août 2006 est évalué à quelque 46 millions de dollars.

VIII. Le Programme alimentaire mondial met en garde contre la dégradation de la situation humanitaire dans la bande de Gaza

Le 28 août 2006, le Programme alimentaire mondial (PAM) a publié le communiqué de presse ci-après :

À la veille d'une conférence internationale des donateurs qui doit se tenir cette semaine dans la capitale suédoise, Stockholm, au sujet de la reconstruction du Liban, le PAM a lancé un avertissement: il ne faut pas que la situation au Liban relègue à l'arrière-plan la dégradation rapide des conditions de vie des populations de Gaza.

L'économie est réellement tombée au plus bas. « Les industries qui constituaient jadis l'épine dorsale de l'économie et du système alimentaire de Gaza comme les secteurs de l'agriculture et de la pêche, sont étouffées par la situation actuelle et risquent de perdre de viabilité, » a déclaré Arnold Vercken, Directeur de pays du PAM dans le territoire palestinien occupé.

Les agriculteurs ont été durement touchés par les bouclages sporadiques qui ont pour effet d'interrompre le cycle agricole de limiter les approvisionnements en intrants d'importance capitale et d'isoler le marché de Gaza de tout commerce extérieur. En juillet, aucune marchandise n'a pu être exportée de la bande de Gaza.

En outre, la destruction de 400 hectares de terres agricoles, ainsi que de canalisations d'irrigation et de serres, en juillet, a plongé les agriculteurs dans le dénuement, dans la mesure où ceux-ci ne peuvent par ailleurs compter sur aucun appui pour recommencer à cultiver leurs terres.

Même les banques de crédit agricole ont cessé d'accorder des prêts aux agriculteurs.

L'infrastructure de Gaza se trouve paralysée, ce qui affecte la vie quotidienne des 1,4 million d'habitants. L'approvisionnement en électricité et en eau demeure insuffisant et irrégulier.

Les agriculteurs, qui sont forcés d'acheter de l'électricité et de l'eau pour leurs cultures, se trouvent forcés de répercuter l'augmentation de leurs prix de revient sur la clientèle au moment même où le pouvoir d'achat de la population n'a jamais été plus faible et que moins d'un tiers de la population touche un revenu.

De ce fait, les agriculteurs ont peine à vendre leur production et à joindre les deux bouts.

À l'heure actuelle, Gaza demeure totalement tributaire des approvisionnements extérieurs en produits alimentaires et en stocks commerciaux.

Au cours de la période de six semaines qui s'est écoulée entre le 1^{er} juillet et le 15 août, le PAM a transporté à Gaza quelque 5 000 tonnes de produits alimentaires afin de nourrir ses bénéficiaires, de plus en plus nombreux. Les stocks d'aide alimentaire disponibles représentent actuellement un mois de distributions.

À la différence du Liban, où, pour l'essentiel, les besoins d'aide alimentaire humanitaire paraissent avoir été satisfaits, un nombre croissant de pauvres qui, à Gaza, vivent avec un minimum absolu, ont peine, chaque jour, à trouver les aliments dont ils ont besoin.

Environ 70 pour cent de la population de Gaza vit dans l'insécurité alimentaire, et la vaste majorité d'entre elle est tributaire d'une assistance du système des Nations Unies pour la satisfaction de ses besoins essentiels.

Le PAM a réagi à cette paupérisation en portant le nombre de ses bénéficiaires de 160 000 à 220 000.

Ce chiffre comprend des agriculteurs pauvres, des pêcheurs, des manœuvres payés à la journée, des handicapés et des membres de groupes désavantagés, qui représentent environ 50 pour cent de la population autre que les réfugiés, ou 16 pour cent de la population totale de Gaza.

Plus de 35 000 personnes recevant une assistance du PAM sont des agriculteurs et des pêcheurs. Les pêcheurs sont aujourd'hui confrontés à des difficultés insurmontables.

L'industrie de la pêche – déjà sur le déclin par suite de la restriction des zones de pêche et de la pollution – a été paralysée par un bouclage total du littoral de Gaza depuis le 25 juin.

À l'heure actuelle, l'on ne trouve plus de poisson sur les marchés, et les 35 000 personnes qui sont tributaires de cette activité ont vu leurs sources de gains disparaître totalement.

« L'aide alimentaire du PAM n'est en quelque sorte qu'un sparadrap qui a pour but d'empêcher que les conditions de vie et la nutrition des plus pauvres des pauvres ne continuent de se dégrader. Or, la situation humanitaire actuelle ne peut s'améliorer que si des mesures énergiques sont adoptées pour relancer l'économie de Gaza.

Toutefois, l'aggravation de la criminalité et la réapparition des enlèvements illustrent la précarité de la situation, ce qui décourage encore plus les

investissements étrangers ainsi que la création d'emplois très nécessaires, » a averti Vercken.

Les manifestations de la paupérisation et du dénuement qui affectent Gaza sont visibles partout.

Les rues – où la circulation est normalement incessante – sont aujourd'hui beaucoup plus tranquilles, les gens restant chez eux ou se déplaçant en charrettes tirées par des ânes ou à bicyclette plutôt qu'en voiture pour économiser du carburant.

Les pauvres continuent de faire les poubelles pour trouver quelque chose à vendre. Les magasins et les marchés sont ouverts, mais les clients sont très rares.

Les commerçants signalent que de plus en plus de clients cherchent à acheter à crédit.

En dépit de la dégradation de la situation, le PAM est confronté à de sérieuses pénuries de financements qui commencent à limiter très sérieusement ses activités dans le territoire palestinien.

L'actuelle opération de deux ans, lancée en septembre 2005, a un coût de 103 millions de dollars, n'est couverte qu'à concurrence de 44 pour cent seulement.

Initialement, l'opération visait à distribuer 154 000 tonnes d'aide alimentaire à 135 500 Palestiniens dans la bande de Gaza et à 344 500 bénéficiaires en Cisjordanie.

Cependant, depuis que la communauté internationale a suspendu son financement à l'Autorité palestinienne, en janvier, de plus en plus de Palestiniens se trouvent plongés dans la pauvreté.

Le PAM a réagi à l'augmentation des besoins en portant le nombre de ses bénéficiaires de 480 000 à 600 000.

IX. Le Secrétaire général, au cours de sa visite au Moyen-Orient, appuie la mise sur pied d'un Gouvernement palestinien d'union nationale

À l'occasion de sa visite à Ramallah, le 30 août 2006, le Secrétaire général a exprimé au Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, son appui à la mise sur pied d'un Gouvernement palestinien d'union nationale. Le texte du communiqué de presse publié à l'issue de cette visite est reproduit ci-dessous :

Lors de l'entretien qu'il a eu aujourd'hui avec le Président Mahmoud Abbas en Cisjordanie en vue d'évoquer les problèmes économiques et sociaux qui se posent en Cisjordanie ainsi que dans la bande de Gaza, le Secrétaire général, Kofi Annan, a manifesté son appui aux efforts entrepris par l'Autorité palestinienne pour constituer un gouvernement d'union nationale dans le territoire occupé.

Koffi Annan est arrivé à sa réunion avec le chef de l'Autorité palestinienne en provenance d'Israël, dernière étape de sa tournée régionale visant à promouvoir la pleine application de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, qui a mis fin

au conflit qui a sévi au Liban pendant un mois, conflit qui, a-t-il souligné, ne devait pas reléguer à l'arrière-plan le sort des Palestiniens.

« Il ne faut pas oublier les souffrances du peuple palestinien ... j'ai exposé clairement mon sentiment lors de mes entretiens avec les personnalités israéliennes. Nous devons non seulement protéger les vies humaines, mais aussi garantir la vie de tous les jours. Le bouclage de Gaza doit être levé. Les postes frontières doivent être rouverts non seulement pour permettre l'entrée de marchandises, mais aussi pour que les produits palestiniens puissent être exportés, » a-t-il déclaré aux journalistes lors de la conférence de presse conjointe qu'il a donnée avec M. Abbas à Ramallah.

« J'ai également discuté avec le Président Abbas des efforts qu'il a entrepris avec le Premier Ministre Ismail Haniyeh pour constituer un gouvernement d'union nationale. Il s'agit-là d'un processus extrêmement important. Si les Palestiniens peuvent s'unir autour d'un programme commun qui soit réaliste, et si cela peut permettre de reprendre le contrôle de la situation sécuritaire, il s'agirait d'un élément extrêmement positif. »

M. Annan a déclaré qu'il avait également parlé avec le Président Abbas des efforts visant à obtenir la libération du soldat israélien qui avait été enlevé en juin. Lors de la réunion, les deux interlocuteurs ont également évoqué la nécessité de mettre fin aux attaques à la roquette et aux incursions israéliennes, ainsi que la nécessité, soulignée depuis longtemps par M. Abbas, de progresser sur la question des prisonniers palestiniens.

« Ces problèmes immédiats concernent la vie quotidienne. Et je prends ici le mot 'vie' dans un sens tout à fait littéral. Plus de 200 Palestiniens ont été tués depuis la fin du mois de juin. Cet état de choses doit prendre fin immédiatement.

Je suis tout à fait d'accord avec l'idée selon laquelle la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien vivant côte à côte avec Israël constituent la clé du règlement des problèmes de cette région troublée. »